

Construction du complexe sportif et de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord NOUVEL APPEL D'OFFRES

Saint-Jérôme, le 1^{er} avril 2011 – La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord annonce qu'elle a lancé le mercredi 27 mars dernier le processus de soumission publique ayant pour objet la préparation des plans et devis pour la surveillance et la gestion de la construction du complexe sportif et de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord. On se souviendra que le 15 février dernier, le comité de sélection avait dû rejeter l'ensemble des propositions reçues, car aucune ne s'était qualifiée et avait obtenu la note de passage minimale. À cet effet, la Régie n'avait d'autre choix que de retourner en appel d'offres publiques pour une deuxième fois en ce qui concerne les services professionnels d'ingénieurs-conseils. Devant cette situation, le comité a tenu à bonifier son document d'appel d'offres en y apportant les modifications suivantes :

- 1- L'appel d'offres comprend maintenant les documents relatifs à la Politique de gestion contractuelle de la Régie ainsi que la déclaration du soumissionnaire.
- 2- Ce nouvel appel d'offres comporte maintenant deux options, soit une demande de proposition pour deux glaces de capacité de 600 et 300 places, et une autre pour une capacité de 1000 places.

À titre de partenaires, la commission scolaire et le Cégep disposeront chacun d'un local de dimension identique à une chambre de joueurs. Ce nouvel équipement sportif vise donc à satisfaire la clientèle scolaire de jour, celle de soir et des fins de semaine, notamment pour le hockey mineur, le patinage artistique et le patinage de vitesse. Le président de la Régie intermunicipale et maire de la Ville de Saint-Jérôme, M. Marc Gascon, s'est réjoui de cette nouvelle.

« Le premier de ces deux petits amendements apportés à ce nouvel appel d'offres assure la conformité avec notre nouvelle politique de gestion contractuelle alors que le second permet des options importantes à la Régie pour les places tout en donnant les coûts exacts qui s'y rattachent », a déclaré M. Gascon.

Une aide gouvernementale bienvenue

Par ailleurs, le budget dévoilé par le ministre des Finances du Québec comporte une bonne nouvelle en soi puisque le gouvernement investira 50 M\$ dans la rénovation et la construction d'infrastructures sportives.

« La Régie demandera une subvention gouvernementale dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives. Selon le budget 2011-2012 déposé par le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, c'est un montant de 50 M\$ qui est prévu à ce programme qui finance notamment la construction de centres sportifs comme le nôtre. Je tiens à assurer les citoyens que nous déploierons toutes les énergies nécessaires afin que le gouvernement soutienne notre projet, » a conclu Marc Gascon.